



Le 25 avril 2021

BULLETIN

Protocole sanitaire

Nous accueillerons les élèves normalement à compter du lundi 26 avril, nous sommes ravies de les retrouver en présentiel.

Plus que jamais, dans le contexte sanitaire que nous connaissons, il est nécessaire et important de prévenir sans délai l'établissement, dès que votre enfant :

- présente des **symptômes évocateurs de la COVID**,
- est repéré comme **cas contact à risque** (en cours de test, si cas confirmé dans le domicile...)
- est **cas positif**.

Dans tous les cas, votre enfant devra rester à domicile.

Selon les nouvelles mesures ministérielles, dès qu'un cas positif sera déclaré dans une classe, tous les élèves de cette dernière seront immédiatement placés en distanciel pour 7 jours. Aucun des élèves de cette classe ne pourra être accueilli et une continuité pédagogique sera mise en place par l'enseignante de la classe.

De même, lorsqu'une enseignante absente n'est pas immédiatement remplacée, l'accueil de ses élèves sera suspendu dans l'attente de l'arrivée d'un professeur remplaçant.

Nous comptons sur votre collaboration afin de nous permettre de prendre rapidement toutes les mesures sanitaires nécessaires et de protéger chacun,

Rappels :

- Un enfant malade ou fiévreux ne vient pas à l'école (même après avoir reçu une dose de paracétamol !).
- Il faut prévoir 2 masques par enfant et par jour du CP au CM2. N'hésitez pas à mettre dans la pochette de votre enfant 1 ou 2 masques supplémentaires (il peut avoir besoin de changer son masque



Ecole Privée Sainte-Marie de l'Océan
4 rue Alphonse Daudet 44420 La Turballe
☎ 02 40 23 30 07
ecole.saintemarielocean@gmail.com

après la récréation ou après des jeux collectifs). Merci de ne pas laisser dans les cartables les masques déjà utilisés...

Les tests salivaires sont progressivement déployés dans les écoles. Des écoles de la Presqu'île ont été concernées avant les vacances ; ces tests sont programmés la semaine prochaine dans les écoles guérandaises. Il est fort probable que nous serons concernés rapidement : je vous tiendrai informés.

Réinscription pour septembre 2021

Les réinscriptions pour la rentrée 2021 se font automatiquement. Si vous changez d'établissement, merci de le signaler.

Les inscriptions (enfants nés en 2018 pour une entrée en Petite Section, enfants qui changeraient d'établissement suite à une mutation professionnelle...) sont ouvertes. Je suis à la disposition des familles qui souhaitent visiter l'école et découvrir nos projets.

Projets des classes pour la période à venir :

Malgré ces contraintes fortes, l'ensemble de l'équipe a toujours la volonté de proposer aux élèves de vivre à nouveau des projets.

Les élèves de toutes les classes poursuivent les séances avec Laurent (intervenant du Conservatoire Intercommunal de Musique) tous les jeudis. Cette intervention est un axe fort de notre projet d'année **Protégeons notre planète**.

Afin de donner un nouvel élan à ce projet d'année, des temps forts ou des sorties à la journée ont été programmées (ou reprogrammées !) :

- Mise en place d'une fourmilière dans la classe des TPS/PS/MS le 17 mai.
- Sortie pédagogique à Terre de Sel pour les élèves de CM1 et de CM2 le 18 mai.
- Sortie pédagogique à la ferme « Les petits sabots de Trégonneau » à Montoir de Bretagne pour les élèves de CP, CE1 et CE2 le 27 mai.
- Sortie pédagogique à l'insectarium de Lizio pour les élèves de maternelle le 4 juin.



- Deuxième sortie des élèves de maternelle à la ferme pédagogique de la Puillière (Port Saint Père) le 15 juin.

Autres dates à retenir :



18 mai : Célébration à MARIE, pour tous les enfants de l'école.

1er juin : Intervention du SDIS en CM1-CM2 (sensibilisation au risque incendie et initiation aux gestes qui savent).

Voile pour les CM1-CM2 : 8, 17, 18, 25 et 28 juin (journées financées par la Mairie de La Turballe).

Les journées des 5 et 6 juillet seront « particulières » pour fêter la fin de l'année scolaire : le programme est en cours d'élaboration !

APEL - Actions à venir

- L'APEL organise un **vide-grenier** le 23 mai :

LA TURBALLE

Dimanche 23 MAI

Remboursement
si annulation par décision
préfectorale.

VIDE GRENIERS

de 9h à 18h



Sur le parking
de **SUPER U**

Restauration sur Place (à confirmer!)



Organisé par l'APEL de l'école Ste Marie de l'Océan.
12 € l'emplacement (4,8 m x 4,4m)

Renseignements et réservations :

de préférence par mail : apelvidegrenier@yahoo.com
ou auprès d'Elodie : 06.45.30.90.70 entre 15h00 et 18h30



Ne pas jeter sur la voie publique



Ecole Privée Sainte-Marie de l'Océan
4 rue Alphonse Daudet 44420 La Turballe
☎ 02 40 23 30 07
ecole.saintemarielocean@gmail.com

Les bulletins d'inscription seront distribués aux aînés demain. N'hésitez pas à me solliciter si vous souhaitez obtenir des bulletins supplémentaires.

Vous trouverez également un courrier des bénévoles de l'APEL qui sollicite l'aide précieuse de tous les volontaires pour l'organisation de cet événement...

- Vente de gâteaux BIJOU : les parents bénévoles ont réceptionné les boîtes pendant les vacances. Les sacs sont dans les classes et seront confiés aux enfants demain soir.



- **Matinée travaux** le samedi 5 juin : venez nombreux !!!

Au programme : entretien espaces verts, petit bricolage, rangement...



Dates à retenir

- Course solidaire (au profit de la SNSM) : reportée

- KERMESSE : 18 juin 2021

La kermesse se prépare même si nous ne savons pas si elle aura lieu. La formule sera peut être différente. Nous déciderons avec l'APEL en fonction des conditions sanitaires.



Le Chef d'Établissement
Mme Rachel MURACCINI

Ecole Privée Sainte-Marie de l'Océan
4 rue Alphonse Daudet 44420 La Turballe
☎ 02 40 23 30 07
ecole.saintemarielocean@gmail.com